



Samedi 28 mai 2011 (matin)
Faculté de droit, 39 rue de l'Université

Commission A, Amphi C

Commission B, Amphi D

9h00

Alan Wruck,
 doctorant à l'Université Robert Schuman (Strasbourg) :
 Les écueils procéduraux aux plaintes des enfants victimes de mauvais traitements à la fin de l'ancien régime (XVI^e- XVIII^e siècles)

Marie-Thérèse Avon-Soletti,
 maître de conférences à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne :
 La question du droit de grâce dans la Corse constitutionnelle au XVIII^e siècle – Fondement doctrinal et pratique controversée

9h30

Yves Jeanclos,
 professeur à l'Université Robert Schuman (Strasbourg) :
 Le principe de non-nuisibilité, principe essentiel du droit pénal

Angela Santangelo,
 professeur associée à l'Université de Milan :
 La sorcellerie dans la doctrine et la pratique italiennes du droit savant tardif

10h00

Jérôme Ferrand,
 maître de conférences à l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble II) :
 Quand la forme emporte le fond. De l'incidence des formes processuelles dans la genèse de la théorie générale de l'infraction

Jean-Marie Cauchies,
 Académie royale de Belgique :
 Les « lois » et la « paix ». La lettre et l'esprit des amendes de justice dans les chartes de villages en Hainaut médiéval

10h30 : Pause

10h45

Eric de Mari,
 Professeur à l'Université Montpellier I :
 Les origines du renvoi pour cause de sûreté publique, de l'ordonnance de 1670 à l'art. 542 du Code d'instruction criminelle

Pierre Legal,
 maître de conférences à l'Université de Nantes :
 Contrainte et ordre forestier (XVII^e-XVIII^e siècles)

11h15

Delphine Vitse,
 ATER à l'Université d'Angers :
 L'expertise médico-légale au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Caroline Decoster,
 ATER à l'Université de Reims Champagne Ardenne :
 La grâce du prince, sanction et rémission des crimes politiques à la chute d'Etienne Marcel

11h45

Marie-Yvonne Crépin,
 professeur émérite de l'Université de Rennes I :
 Une procédure exceptionnelle de révision, la loi du 3 septembre 1792

Axel Degoy,
 doctorant à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), élève à l'École Nationale des Chartes :
 Le Parlement de Paris et les transactions pénales au début du XV^e siècle (1400-1436)

12h30 : Déjeuner (sur place)



Samedi 28 mai 2011 (après-midi)
Faculté de droit, 39 rue de l'Université

Séance de clôture, Salle des actes

14h30

André Laingui,
 professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) :
 L'iconographie pénale. De la pédagogie à l'humour

15h00

Soazick Kerneis,
 professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre :
 Le droit de tuer dans l'Empire romain tardif

15h30

Gigliola di Renzo Villata,
 professeur à l'Université de Milan :
 Le juge et la peine dans la pensée d'Aegidius Bossius

16h00

Assemblée générale de la Société d'Histoire du Droit

16h45

Visite (guidée) du Jardin des Plantes



Dimanche 29 mai 2011
Excursion à l'abbaye de Valmagne et visite de Pézenas

Le départ des cars aura lieu à 10 heures précises au lieu qui sera indiqué la veille.
 Le retour à Montpellier est prévu pour 17h.



Faculté de Droit de Montpellier



JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DROIT



DOCTRINE ET PRATIQUES PÉNALES EN EUROPE



MONTPELLIER
26 – 29 MAI 2011



Jeudi 26 mai 2011
Faculté de droit, 39 rue de l'Université

Amphi C, 1^{er} étage

14h30

Accueil

Philippe Augé, Président de l'Université Montpellier I
Marie-Elisabeth André, Doyen de la Faculté de droit de Montpellier
Sophie Démare-Lafont, Président de la Société d'histoire du droit

15h00

Anne Lefebvre-Teillard,

professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) :
 Crimes, délits et maléfices

15h30

Eric Bournazel,

professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) :
 Du bon usage du droit pénal pour l'intégration des populations (les capitulaires saxons)

16h00

Laura Moscati,

professeur à l'Université de Rome, La Sapienza :
 Faillite et droit pénal

16h30 : *Pause*

16h45

Fernando de Arvizu,

professeur à la Faculté de droit, Université de León :
 Criminel et procès dans la sagesse populaire espagnole (XVI^e-XIX^e siècles)

17h15

Olivier Guillot,

professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) :
 À propos de l'épisode de Sicaire chez Grégoire de Tours. Une illustration de la pratique pénale

18h30 : *Cocktail dans le cloître de la Faculté de droit*



Vendredi 27 mai 2011 (matin)
Faculté de médecine, 2 rue Ecole de médecine

Commission A, *Theatrum anatomicum* Commission B, Salle des actes

9h00

Guillaume Leyte,

professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) :
 Fortescue et les lois pénales d'Angleterre

9h30

Ludivine Godville,

doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre :
Nulla englescheria presentata. Judicium, murdrum super hundredum. La pratique de l'amende pour meurtre devant la justice itinérante anglaise au XIII^e siècle

10h00

Eléonore Bonnaud,

professeur à l'Université de Rennes I :
Treason against the King regnant. Le crime de régicide et les conflits de qualification Roi de droit/Roi de fait, en Angleterre, aux XVI^e-XVII^e siècles

Schafik Allam,

professeur à l'Université de Tubingen :
 Procédures pénales en Egypte pharaonique

Rosine de Arvizu Letinier,

maître de conférences à la Faculté de droit, Université de León :
 Parlements et *Audiencias*. Esquisse comparative des deux institutions

Regina Maria Pérez Marcos,

professeur à la Faculté de droit, Universidad Nacional Educaciona a Distancia :
 Le régime pénitentiaire espagnol aux XVI^e et XVII^e siècles, à travers l'œuvre de Tomàs Cerdàn de Tallada

10h30 : *Pause*

10h45

Gwenaél Guyon,

ATER à l'Université de Rennes :
 Napoléon à la chambre des communes. Les premières réflexions sur la codification pénale française en Angleterre au XIX^e siècle

11h15

Claire Stivanin,

doctorante à l'Université de Toulouse I :
 Les capitouls et le supplice de la cage sous l'Ancien Régime

11h45

Patricia Mathieu,

maître de conférences à l'Université Pierre Mendès-France (Grenoble II) :
 La procédure criminelle devant le parlement de Dauphiné de 1540 à 1670

Xesús Pérez López,

chercheur à l'Université Rey Juan Carlos (Madrid) :
 Le droit savant comme fondement de l'*arbitrium* judiciaire dans les *Observancias* aragonaises de Jaime de Hospital

Justo García Sánchez,

professeur à l'Université d'Oviedo
Beatriz García Fueyo,
 doctorante à l'Université de Burgos :
 Le procès criminel de droit commun dans la doctrine du juriste du XVI^e siècle, Christopher Gutierrez de Moya

Raquel Medina Plana,

professeur à l'Université Complutense de Madrid :
 Le rôle de la discrétion judiciaire dans la considération des délits sexuels (Castille, XVII^e-XVIII^e siècles). Une anthropologie juridique du corps de la femme

12h30 : *Déjeuner (sur place)*



Vendredi 27 mai 2011 (après-midi)
Faculté de médecine, 2 rue Ecole de médecine

Commission A, *Theatrum anatomicum* Commission B, Salle des actes

14h30

Paulina Wicicka,

professeur assistant à l'Université Jagellone, Cracovie :
 Le procès romain de Jésus. Quelques observations à propos de la procédure pénale dans les provinces romaines au début du principat

15h00

Maria Salazar Revuelta,

professeur à l'Université de Jaén :
 Sanctions pénales des *usurae supra modum* prévues par les codes romains de la période post-classique justinienne et leurs antécédents historiques

15h30

Christophe Camby,

docteur en droit de l'Université de Rennes I :
 Le *wergeld*, une pratique pénale franque ou un argument historique ?

Francisco Javier Andrés Santos,

professeur à la Faculté de droit, Université de Valladolid :
 La modération de la peine en cas de *personae miserabiles* dans la pensée juridique espagnole des XVI^e et XVII^e siècles

Miguel Ángel Chamocho,

professeur à l'Université de Jaén
Isabel Ramos,
 professeur contractuelle à l'Université de Jaén :
 La peine du service d'armes en Espagne sous l'Ancien Régime

Dolores del Mar Sanchez Gonzalez,

professeur à la Faculté de droit, Universidad Nacional Educaciona a Distancia :
 L'influence française dans le débat sur la peine de mort en Espagne avant la codification pénale

16h00 : *Pause*

16h15

Aram Mardirossian,

professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre :
De paenitentia homicidarum. Regard croisé sur la répression de l'homicide dans les législations canoniques burgonde et franque

16h45

Laurent Waelkens,

professeur à l'Université catholique de Louvain :
 Et si la responsabilité pénale du droit romain classique datait du XII^e siècle ?

Jean-Philippe Agresti,

maître de conférences à l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille :
 La peine dans l'œuvre du premier professeur aixois de droit français, Jean-Baptiste Rebol

Christian Chêne,

Professeur à l'Université Paris Descartes :
 Des peines infamantes pour lutter contre la traite négrière, l'analyse de l'abbé Grégoire

20h00 : *Dîner au château de la Mogère*